

COLLOQUE

Des Villes & Territoires sans Perturbateurs Endocriniens

Sommaire

Ouverture de l'événement	3
Première Table ronde	7
Deuxième Table ronde	16
Conclusion	27

Edito



La 1^{ère} rencontre européenne des Villes et Territoires sans Perturbateurs Endocriniens a été un succès. Près de 200 participants étaient au rendez-vous. De cet événement ressort un sentiment largement partagé, à l'écoute des expériences présentées, que la société civile était prête à se mobiliser pour cet objectif.

Les collectivités locales ont un rôle particulier car, outre leur capacité à toucher l'ensemble des citoyens, elles disposent du levier économique de la commande publique. Ainsi, à titre d'exemple, Paris a le pouvoir d'exiger de ses fournisseurs des produits de nettoyage sans alkylphénols, Ceci est évidemment plus facilement reproductible dans des collectivités de taille plus petite.

Les professionnels de santé ont aussi une responsabilité particulière, en vertu du principe d'Hippocrate « *D'abord ne pas nuire* ». Il est à l'évidence urgent d'empêcher toute contamination par les dispositifs médicaux et plus largement par l'environnement des établissements. Les expériences des crèches de Limoges, de la maternité de Guéret, du programme des « 1000 jours pour la santé » à Lille montrent que cela est possible.

La dimension européenne portée par Madrid, Stockholm et Paris montre que les capitales peuvent, comme pour le réchauffement climatique, montrer la voie aux gouvernements à un moment où la commission européenne continue de tergiverser sur la question de la définition. L'allocution de Madame Brune Poirson, Secrétaire d'Etat auprès de Nicolas Hulot, a commencé à apporter des réponses précises comme le doublement des crédits de recherche et l'annonce d'une journée « *Perturbateurs Endocriniens* ». C'est un encouragement à continuer de développer un mouvement citoyen pour répondre à ce grand enjeu de santé publique.

Rendez-vous pour la 2^{ème} rencontre européenne en octobre 2018 !

Ouverture de l'événement

André CICOLELLA

Président du Réseau Environnement Santé

Jacques BOUTAULT

Maire du II^{ème} Arrondissement de Paris

Olivia HICKS

Médecin et Première Adjointe au Maire du II^{ème} Arrondissement de Paris, chargée de la vie scolaire, de la petite enfance et des associations

Jacques BOUTAULT, Maire du II^{ème} Arrondissement de Paris



M. BOUTAULT se réjouit d'accueillir la conférence des « Villes et Territoires sans perturbateurs endocriniens » dans cette salle municipale du II^{ème} Arrondissement de Paris dont les élus écologistes en responsabilité depuis 16 ans sont très sensibles à la question des perturbateurs endocriniens. La Ville a ainsi mené des actions destinées à faire en sorte que ceux-ci se retrouvent le moins possible dans l'organisme. Depuis 2001, 91 % des ingrédients qui composent les menus servis dans les restaurants scolaires sont des produits issus de l'agriculture biologique. Par ailleurs, une grande attention a été prêtée aux cahiers des charges concernant les produits ménagers et la manière de procéder aux travaux dans les établissements dont la Mairie a la charge. Un système de management environnemental certifié par le label ISO 14001, visant à minimiser tous les risques et en particulier celui de pollution environnementale, a été mis en place. Le II^{ème} Arrondissement de Paris est un centre urbain dense dans lequel le taux de prévalence du cancer du sein, que l'on attribue majoritairement aux perturbateurs endocriniens, est supérieur à la moyenne nationale. Si l'action de la Mairie est réelle et concrète, elle ne suffit pas à faire mentir les statistiques. M. BOUTAULT estime ainsi nécessaire d'échanger autour de ces phénomènes, d'appréhender

la façon de les endiguer et de comprendre la raison pour laquelle cette prévalence est supérieure dans le centre de Paris.

Olivia HICKS, Médecin et Première Adjointe au Maire chargée de la vie scolaire, de la petite enfance et des associations.

Mme HICKS déplore qu'en dépit des efforts réalisés par la Mairie, le taux de prévalence du cancer du sein soit aussi élevé dans l'Arrondissement. Elle indique que la Mairie a donné la priorité aux enfants, notamment au niveau des cantines scolaires, l'un des seuls domaines dans lequel le Maire est en totale responsabilité. Tel n'est pas le cas dans les crèches, à l'exception de la crèche associative parentale créée en 2009, première crèche de Paris disposant du label Écolo Crèche et totalement dépourvue de produits chimiques ainsi que de perturbateurs endocriniens. Tous les produits destinés à nettoyer ou à laver les enfants ainsi que les produits alimentaires sont bios et les couches utilisées sont lavables. Le projet d'une Ville sans perturbateurs endocriniens est donc possible. Pour le mener à bien, des changements de fonctionnement et de mentalité sont nécessaires ainsi qu'une attention de chaque instant. C'est un travail de longue haleine. La sensibilisation doit être poursuivie.

André CIOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé



M. CIOLELLA remercie le Maire du 11^{ème} arrondissement et son adjointe pour leur accueil et leurs témoignages qui confortent la démarche de l'organisation de cette première rencontre des villes européennes. Un mouvement européen se dessine et Paris doit jouer un rôle pilote. M. CIOLELLA mesure le chemin parcouru depuis mars 2009, année de création du Réseau Environnement Santé. La Mairie de Paris avait réagi immédiatement à l'alerte sur les biberons au bisphénol A en les retirant des crèches. Beaucoup de villes avaient suivi. Cela a été une excellente surprise de s'apercevoir qu'il était possible de réagir sans attendre une décision régaliennne. Cette idée est la philosophie de cette journée.

En avril 2014, la France a été le premier pays à se doter d'une stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens dont elle prépare actuellement la deuxième phase avec l'objectif maintenu de réduire l'exposition de la population sans faire référence à des normes, ni à des seuils, cette notion de seuil n'ayant pas grande valeur dans le domaine des perturbateurs endocriniens. Cette prise de conscience a permis de faire émerger le sujet dans la campagne présidentielle et l'interdiction des perturbateurs endocriniens fait partie

des engagements d'Emmanuel Macron. Récemment, le Parlement européen a pris position en refusant la proposition de la Commission européenne. Le Gouvernement a dû revoir sa copie.

M. CICOLELLA attend ainsi avec beaucoup d'intérêt la déclaration de Mme POIRSON, Secrétaire d'État auprès de M. Nicolas Hulot, qui clôturera cette rencontre. Il est également important de connaître sa position sur l'aspect plus large de la santé environnementale qui constitue un autre engagement prioritaire du Président.

L'Organisation Mondiale de la Santé et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement caractérisent, dans un rapport de 2012, les perturbateurs endocriniens comme une menace mondiale à laquelle il est nécessaire d'apporter une solution. C'est l'objectif du colloque. Les données scientifiques sont de plus en plus indiscutables. Les perturbateurs endocriniens sont liés au cancer du sein, au cancer de la prostate, à l'obésité, au surpoids, au diabète, à l'hyperactivité, à l'autisme, à l'infertilité, à la baisse de la qualité du sperme, aux malformations génitales, etc. Or, il est possible d'agir. L'exposition, pendant la grossesse et au cours de la petite enfance, détermine la santé future des enfants et des adultes sur plusieurs générations. Les effets du Distilbène (malformation génitale) commencent ainsi à être visibles sur deux générations.

L'engagement du Président à faire de la santé environnementale une priorité du quinquennat trouve ainsi une application concrète. Lutter contre la perturbation par les perturbateurs endocriniens, c'est lutter contre ce que l'OMS appelle « l'épidémie mondiale de maladies chroniques ». Ce sera de nouveau le thème de l'Assemblée générale de l'ONU du mois de septembre 2018. L'OMS a fixé un objectif de réduction de la mortalité des prématurés par maladie chronique de 30 % d'ici 2030. Pour relever ce défi, il est nécessaire de s'attaquer aux causes environnementales et notamment aux perturbateurs endocriniens. La mobilisation citoyenne est plus que jamais nécessaire. Les collectivités locales n'ont pas vocation à se substituer aux institutions en charge de la santé et de l'environnement mais elles peuvent agir à deux niveaux.



Le premier niveau est celui des capitales qui disposent d'un levier économique. Lorsque la Ville de Paris demande à ses fournisseurs de lui fournir des produits de nettoyage sans actif phénol, sa demande est davantage entendue que lorsqu'elle provient d'une ville plus

petite. Ce qui est possible à Paris est extrapolable aux autres villes de France, d'Europe et du monde, comme l'attestera la présence d'intervenantes de Madrid et de Stockholm.

Le deuxième niveau d'action se situe au niveau des collectivités locales en raison du rapport de confiance qu'elles entretiennent avec les citoyens. M. CICOLELLA se réjouit ainsi de la présence de Frédéric DELANNOY, maire d'Hornaing et président de la Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent et de Damien CAREME, maire de Grande-Synthe et vice-président de la Communauté urbaine de Dunkerque, témoignant pour des communes et des communautés de communes populaires touchées directement par la croissance des maladies chroniques.

Karine CHAGNES évoquera le bilan du Comité pour le Développement Durable en Santé pour le projet « Hôpital sans perturbateurs endocriniens ». Il est absurde et monstrueux que les prématurés soient le groupe humain le plus exposé aux phtalates. La dernière étude publiée par une équipe belge montrait que ceux-ci recevaient 100 à 1 000 fois la dose des adultes alors que des produits de substitution, qui ne sont pas forcément plus chers, existent. Un changement de culture est nécessaire. Le témoignage de Valérie PICOT, coordinatrice au Centre Hospitalier de Guéret du projet « une éco-maternité », vise la sensibilisation des femmes enceintes. Seront ensuite entendues Anne LAFOURCADE et Olga DIARTE, parties prenantes du projet « crèche sans perturbateurs endocriniens » à Limoges. Enfin, le colloque se terminera par l'exposé du professeur Laurent STORME du CHRU de Lille sur le programme « 1 000 jours pour la santé ». Natacha CINGOTTI, qui remplace Génon K. JENSEN, mènera les débats.

L'objectif de cette journée est de faire en sorte que toutes ces actions ne soient plus des expériences mais qu'elles rentrent dans l'activité normale des crèches, des maternités, des hôpitaux et, plus largement, de tout Établissement Recevant du Public. M. CICOLELLA espère qu'un rendez-vous annuel permettra de faire le point sur les avancées. Paris est d'autant plus légitime à s'attaquer à ce problème que les Parisiennes ont un taux de prévalence du cancer du sein deux fois supérieur à la moyenne. Si les perturbateurs endocriniens n'expliquent pas tout, ils constituent un élément indiscutable sur lequel il est possible d'agir. Ce rendez-vous doit permettre de faire en sorte que la campagne d'« octobre rose » intègre une action sur les causes des pathologies chroniques.

M. CICOLELLA propose, comme levier d'action, une charte en cinq points, inspirée de celle de la Ville de Madrid et qui constitue un engagement dans une démarche. Il ne doute pas que, fort de la mobilisation de la société civile, le Président de la République ira prononcer un discours de haut niveau sur l'importance de la santé environnementale pour faire face à l'épidémie de maladies chroniques en septembre 2018, ni que la mobilisation citoyenne continue à s'amplifier suite à ce colloque.

Première Table ronde

Table ronde animée par Natacha CINGOTTI, Health and Environment Alliance

Ont participé à cette table ronde :

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundación Alborada

Kistiñe GARCIA, Membre de Ecologistas en acción

Tonie WICKMAN, Coordinatrice du projet NonHazCity et membre de l'administration environnement et santé de Stockholm

Georges SALINES, Chef du bureau de la santé environnementale et de l'hygiène de la Mairie de Paris.



Natacha CINGOTTI, Health and Environment Alliance

Mme CINGOTTI représente un réseau européen qui regroupe des professionnels de santé, des caisses d'assurance maladie non lucratives, des groupes environnementaux et des groupes tels que le RES, basé à Bruxelles et qui procède à du plaidoyer pour l'introduction de mesures de santé environnementales ambitieuses. HEAL travaille également au niveau national à travers ses 70 membres européens. Cette rencontre montre à quel point il existe une force incroyable de mobilisation citoyenne ancrée dans des réalités locales et qui fait bouger cette question de santé environnementale quand l'inertie au niveau européen est indéniable.

Une vidéo est projetée.

Natacha CINGOTTI, Health and Environment Alliance

Mme CINGOTTI précise que la vidéo relate ce qui a été dit au Parlement européen à Strasbourg la veille du vote du Parlement européen sur les critères proposés par la Commission européenne pour les pesticides. Le manque d'ambition au niveau de l'Exécutif européen est patent. Le retard est largement lié à la position de l'industrie agrochimique. Cette inertie est inacceptable. Il est possible de faire beaucoup mieux et de n'accepter aucun compromis sur la question des perturbateurs endocriniens. Au moment où l'échelon européen est atteint, les initiatives locales au niveau des Villes et des territoires sont en pleine ébullition.

Tonie WICKMAN, Administration Environnement et Santé de Stockholm, Coordinatrice du projet NonHazCity

Mme WICKMAN explique que plusieurs municipalités de la mer Baltique participent au projet NonHazCity. Le projet a été financé par l'Union européenne (Programme de la mer Baltique), en grande partie en raison du fait que la situation dans la mer Baltique est problématique. Le programme vise à réduire le niveau des substances nocives parmi lesquelles des perturbateurs endocriniens se trouvent. Des activités financées par l'Institut suédois sont en cours dans deux municipalités de Biélorussie. Le projet NonHazCity se déroule sur trois ans et il en est à la moitié.

Pourquoi lancer ces projets au niveau des municipalités ? Dans les villes et communes, de grandes quantités de substances nocives sont utilisées et les municipalités jouent un rôle important. Ainsi, les municipalités peuvent influencer le contenu des produits chimiques, des produits cosmétiques ou encore celui des matériaux de construction dans leurs propres infrastructures : école maternelle et primaire, maison de retraite, bureaux, bâtiments publics, Etant donné que les municipalités sont des clients importants, elles sont en mesure d'influencer le marché. Or, les fournisseurs et fabricants s'adaptent à la demande. Par un effort d'informations, les municipalités peuvent également avoir un impact, dans une certaine mesure, sur d'autres entreprises de la commune, comme par exemple, les produits chimiques et marchandises utilisés dans les ateliers ou vendus dans les magasins. En Suède, la municipalité a également des prérogatives particulières – le contrôle de l'application de la législation et la mise à disposition d'informations pour ses habitants. Cependant, lorsque la législation n'est pas suffisante, l'approche volontariste est nécessaire. Les municipalités doivent travailler ensemble pour avoir plus d'impact.

Le projet vise à sensibiliser et à mettre en œuvre des mesures, tant au niveau des municipalités qu'au niveau des entreprises et de la population. Nombreux moyens de communication sont mis à disposition : rencontres en personne, diffusions de films, dépliants, colloques... Dans le projet NonHazCity, les eaux usées ont également été analysées pour déterminer si des substances nocives étaient présentes. Les résultats montrent que les substances analysées sont utilisées dans toutes les municipalités. La poussière et les matériaux dans les produits utilisés quotidiennement ont également été analysés. Il y a un risque élevé que les substances nocives passent par les foyers et s'introduisent ensuite dans l'environnement.

Un document stratégique destiné à la municipalité de Stockholm a été préparé, reproduit ensuite par d'autres municipalités, pour être considéré comme un engagement des politiques au niveau municipal. Un exemple de travail avec les entreprises est celui opéré avec les salons de coiffure dans lesquels les substances utilisées sont souvent nocives. Pour les habitants, il est important de les aider à comprendre les risques de perturbateurs endocriniens et autre substances nocives, leur permettre de revendiquer des produits non nocifs auprès des entreprises et les accompagner dans cette démarche.

Kistiñe GARCIA, Membre de Ecologistas en acción



Mme GARCIA estime que la lutte contre les perturbateurs endocriniens est très difficile et elle se réjouit de cette rencontre destinée à un partage d'expériences. Elle rappelle que des synergies très intéressantes sont nées à Madrid du rapprochement entre l'association Ecologistas en acción et la Fundación Alborada.

Le travail d'*Ecologistas en acción* a commencé par une campagne destinée à réduire l'utilisation du glyphosate dans les parcs et les jardins des municipalités. Celles-ci ont alors arrêté le glyphosate mais l'ont remplacé par d'autres herbicides qui contenaient des perturbateurs endocriniens. L'association a alors décidé d'être plus ambitieuse et de présenter une motion visant à engager les mairies à réduire l'emploi de perturbateurs endocriniens dans les services publics des municipalités.

Les administrations publiques ont un rôle important à jouer car elles sont capables de faire respecter les normes, les réglementations et elles sont en charge de créer des politiques destinées à protéger la population. Elles servent d'exemple pour les entités privées et pour les citoyens. De plus, par le biais de leurs achats publics, elles peuvent modifier le marché.

L'association a ainsi rédigé une motion comportant six mesures. Pour en faciliter l'exécution, Ecologistas en Acción a élaboré un guide diffusé sur son blog. Si elles n'ont pas toutes réussi à faire appliquer l'intégralité des mesures, 11 municipalités ont déjà adopté la motion, la plus importante étant Madrid. Celles-ci se situent dans trois régions : Rioja, Aragon et Pais Valencia dont la population totale s'élève à 6 millions d'habitants.

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundación Alborada

Mme ECHEVERRIA confirme que la coordination entre l'association Ecologistas en Acción et la fondation Alborada a été très positive. La Fondation a donné une impulsion à la

campagne d'Ecologistas en Accion par le biais d'un site web et d'une carte interactive sur laquelle apparaissent les villes ayant adopté la motion et la manière dont elles ont appliqué les différentes mesures. Au total, 11 villes ont adopté la motion parmi lesquelles se trouvent des petits villages de moins de 3 000 habitants et une grande ville, Madrid, de plus de 3 millions d'habitants. Chaque ville a adopté les mesures qu'elles pensaient être les plus faciles à appliquer.

Kistiñe GARCIA, Membre de Ecologistas en accion

Mme GARCIA présente les deux premières mesures :

- éviter l'utilisation de pesticides dans l'espace public ;
- promouvoir la consommation d'aliments bio.

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundacion Alborada

Mme ECHEVERRIA présente les quatre dernières :

- informer et former des journalistes et des professeurs afin d'informer la population générale sur les perturbateurs endocriniens ;
- promouvoir, par le biais des achats publics, des produits sans perturbateurs endocriniens ;
- réduire la circulation des véhicules en ville ;
- réduire la consommation de plastiques.

À Madrid, le 28 juin 2017, après un an de travail, la charte « une ville libre de perturbateurs endocriniens » a été signée. Les partis politiques ont adopté 4 des 6 mesures.

Georges SALINES, Chef du Service Parisien de Santé Environnementale

M. SALINES présente le plan Paris Santé Environnement adopté en décembre 2015.

Paris a adopté un plan « Zéro Phyto » en 2007 qui interdisait l'usage des herbicides et des pesticides dans les parcs et jardins. Le bisphénol A a été banni des biberons achetés pour les crèches parisiennes en 2010. Le plan Paris Santé Environnement adopté en 2015 repose sur 5 principes :

- définition large de la santé environnementale : réduction des expositions mais aussi promotion d'un environnement urbain favorable à la santé ;
- réduction des inégalités en santé environnementale ;
- exemplarité de la Ville (vis-à-vis des usagers et de ses agents) ;
- démarche participative, démocratie sanitaire ;
- plan évolutif.

La semaine de la santé environnementale se tiendra du 4 au 9 décembre et se terminera par une journée portes ouvertes le samedi 9 décembre.

Parmi les 16 fiches actions du plan, 6 visent les perturbateurs endocriniens :

- action 6 : environnement intérieur ;
- action 7 : éducation à la santé dès l'enfance ;
- action 11 : développer l'expertise du SPSE ;
- action 12 : alimentation durable ;
- action 13 : commande publique ;
- action 14 : gérer les établissements de la Ville de façon exemplaire.

M. SALINES développe les actions suivantes :

- action 7 : des parcours éducatifs pour les enfants ont été réalisés. Ils ont pu fabriquer un nettoyeur ménager multi-usages avec des produits non allergisants et non perturbateurs endocriniens ;
- action 13 : il s'agit d'éviter d'acheter des produits contenant des perturbateurs endocriniens de manière à ne pas exposer les agents ni la population. Un guide des achats a été réalisé qui liste 14 substances à éviter dont 9 sont perturbatrices

endocriniennes. Il existe une clause dans les marchés que passe la Ville afin de limiter voire d'interdire le recours à des produits nocifs pour la santé ou l'environnement. Elle comprend également la mise en place d'un réseau de référents « achat-PPSE » ;

- action 11 : elle concerne les perturbateurs endocriniens en laboratoire. Des méthodes analytiques sont développées afin de mieux les repérer. Les retardateurs de flammes, les phtalates, les HAP, les PCB, les PBE mais également deux muscs qui se trouvent dans l'air intérieur sont dosés.

L'une des missions de M. SALINES est de lutter contre les animaux vecteurs de maladies. Des rats sont ainsi tués. En outre, l'association Zoopolis réclame des contraceptifs pour les rats, ce qui reviendrait à introduire des perturbateurs endocriniens dans l'environnement. Pour lutter contre les rats, la solution n'est pas de perturber leur système endocrinien. Il faut cesser de les nourrir ou de s'interroger sur notre niveau de tolérance aux rats. Se passer des perturbateurs endocriniens suppose parfois de changer ses habitudes de vie.

Natacha CINGOTTI, Health and Environment Alliance

Mme CINGOTTI demande aux intervenants s'ils estiment que les capitales européennes ont un rôle spécifique à jouer pour réduire l'exposition de la population aux perturbateurs endocriniens.

Tonie WICKMAN, Administration Environnement et Santé de Stockholm, Coordinatrice du projet NonHazCity

Mme WICKMAN indique qu'il est surtout nécessaire de définir des critères afin de savoir ce qui représente un bon niveau de protection des habitants. Par le passé, trop de preuves étaient requises. Il est important d'accéder à une meilleure compréhension du problème et à une meilleure classification.

Georges SALINES, Chef du Service Parisien de Santé Environnementale

M. SALINES indique que ce rôle n'incombe pas uniquement aux capitales mais à toutes les grandes villes dans lesquelles la population est sensibilisée aux questions environnementales et fait pression sur les élus. Les villes disposent d'un pouvoir d'achat considérable. Les décisions qu'elles prennent sont impactantes. Le marché doit s'adapter à leurs exigences. La masse critique des services permet en outre de disposer de l'expertise nécessaire pour éclairer les décisions.

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundacion Alborada

Mme ECHEVERRIA indique que Paris a sans doute connu les mêmes difficultés que Madrid pour faire changer d'avis les administrations, parfois réticentes aux changements de produits. Madrid a eu besoin d'un an mais, dans une plus petite ville, le changement peut ne prendre qu'un mois. Madrid n'a adopté que quatre des six mesures présentées. Les politiciens ont rejeté le contrôle du trafic, prétextant qu'une politique était en cours dans ce domaine, et ils n'ont pas retenu la réduction de plastiques. Il s'est révélé difficile d'établir le cahier des charges d'achats de produits sans perturbateurs endocriniens. Il a fallu être flexible et trouver un compromis. La Mairie a décidé de limiter l'utilisation des pesticides et non de les interdire. Elle se réserve le droit de les utiliser dans des circonstances exceptionnelles.

Natacha CINGOTTI, Health and Environment Alliance

Mme CINGOTTI demande aux intervenants s'ils ont un conseil à donner aux municipalités qui souhaiteraient franchir le pas.

Georges SALINES, Chef du Service Parisien de Santé Environnementale

M. SALINES estime qu'il est très important de réussir à faire travailler ensemble toutes les personnes qui s'occupent d'achats, d'alimentation, de l'administration des écoles et tous

ceux dont les missions premières ne concernent pas nécessairement la santé. Il faut leur expliquer que rien n'est possible sans eux. Tout l'enjeu de la santé environnementale est d'inscrire la santé dans toutes les politiques.



Tonie WICKMAN, Administration Environnement et Santé de Stockholm, Coordinatrice du projet NonHazCity

Mme WICKMAN indique son accord avec les propos tenus à propos de Madrid et de Paris, ayant vécu la même expérience à Stockholm. L'information doit être disponible sur internet et elle doit être communiquée aux personnes qui travaillent dans les crèches et dans les cantines. Il est nécessaire de mener des campagnes régulièrement. Il faut ensuite vérifier que l'information a été comprise. Les personnes doivent être prêtes à agir et elles ont besoin de savoir par où commencer.

Kistiñe GARCIA, Membre de Ecologistas en accion

Mme GARCIA estime qu'il est essentiel de comprendre qu'il vaut mieux ne mener qu'une action que de ne rien faire. Elle donne le conseil aux municipalités d'avancer pas à pas, de commencer par un domaine puis d'élargir à d'autres services de la municipalité.

Anne-Sophie MOUSSA, Membre du collectif « cantines sans plastique » à Bordeaux

Mme MOUSSA explique qu'en janvier 2017, la Mairie de Bordeaux a introduit des assiettes en plastique dans les écoles maternelles et primaires. L'initiative de la Mairie partait d'une très bonne intention : diminuer la pénibilité du travail des agents municipaux en proposant un matériau plus léger que les assiettes traditionnelles.

Les élus des parents d'élèves ont soulevé la question de la migration de ces assiettes non jetables, soumises à un lavage en machine avec du détergent et dont la durée de vie annoncée dans le rapport de l'Anses est de 500 lavages. Ils ont en outre découvert que les enfants disposaient de gobelets, de pichets et de barquettes de réchauffement en plastique. Un collectif s'est organisé afin d'obtenir des réponses précises et scientifiques aux interrogations d'ordre sanitaire, environnemental et éducatif des parents d'élèves. L'absence de cohérence entre une alimentation bio dans les assiettes et l'utilisation du plastique dans la chaîne de préparation et de prise des repas a été dénoncée. Le Maire a pris la décision

de retirer les assiettes en copolyester. Le manque de transparence de la mairie sur les analyses réalisées reste toutefois patent.

Les trois leçons à tirer de cette initiative locale sont d'abord qu'il existe un grand besoin de sensibilisation, d'acculturation et de travail entre les différents services. Ensuite, la mobilisation citoyenne est nécessaire et elle peut amener des résultats. Enfin, la mobilisation médiatique est fondamentale pour créer un rapport de forces et se faire entendre.

André MENACHE, Directeur scientifique, Antidote Europe

M. MENACHE s'enquiert des raisons pour lesquelles l'association de Mme WICKMAN n'a pas analysé l'eau potable du robinet. Il souhaite savoir s'il existe des dispositifs capables de supprimer les perturbateurs endocriniens et les métaux lourds de l'eau potable.

Yves BUISSON, Membre du RES, de l'institut Renaudot et Conseiller citoyen sur un quartier de la ville de Montreuil

M. BUISSON déclare que l'intervention directe des habitants est extrêmement importante mais qu'elle est difficile car les ménages ont beaucoup d'autres préoccupations. Les municipalités représentent l'échelon le plus intéressant pour agir car elles sont au plus proche des habitants.

Une participante

Une participante souhaite savoir s'il est possible d'exfiltrer les médicaments rejetés dans l'eau.

Tonie WICKMAN, Administration Environnement et Santé de Stockholm, Coordinatrice du projet NonHazCity

Mme WICKMAN indique que son association n'a pas procédé à des analyses d'eau potable mais que d'autres l'ont fait. En effet, celle-ci contient des substances nocives. Toutefois, l'eau qui se vend en bouteilles n'est pas de meilleure qualité que l'eau du robinet. Dans le projet, nous n'avons pas mener d'analyse sur l'eau du robinet puisque le but de l'analyse n'était pas d'étudier leur présence dans la nourriture et l'eau potable mais bien de mettre en valeur les substances nocives émises par les matériaux utilisés quotidiennement. Nous avons donc besoin d'initiatives pour réduire les sources de contamination dans l'eau. Ces substances nocives peuvent même contaminer l'alimentation et l'eau potable et/ou avoir un impact sur l'environnement.

Georges SALINES, Chef du Service Parisien de Santé Environnementale

M. SALINES indique que l'Action 12 du plan concerne la santé par l'alimentation, chapitre qui comporte un sous-chapitre sur l'eau. Il connaît cependant mal le sujet car l'eau, à Paris, est distribuée par un établissement public nommé Eau de Paris qui dispose de son propre laboratoire de contrôle. Des contrôles externes sont effectués par d'autres laboratoires pour l'Agence Régionale de Santé. La complexité d'une capitale réside dans sa gouvernance. Néanmoins, la question des perturbateurs endocriniens dans l'eau est surtout une préoccupation pour l'altération de la ressource. En choisissant l'endroit de pompage et avec les traitements réalisés, il ne se trouve pas beaucoup de polluants dans l'eau du robinet, jusqu'à preuve du contraire. La charge en perturbateurs endocriniens apportés par des aliments solides est plus forte que celle qui est apportée par l'eau potable.

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundacion Alborada

Mme ECHEVERRIA explique qu'il existe à Madrid un hôpital de jour dans lequel sont traitées des personnes atteintes de maladies environnementales en raison du niveau élevé de chlore, d'antibiotiques et de résidus hormonaux présents dans l'eau. Il est généralement dit que l'eau de Madrid est très bonne alors qu'elle est pleine de composants toxiques. Elle conseille l'achat d'un filtre à charbon actif utilisant la technique de l'osmose inverse, qui éliminera une partie de ces composants. Elle invite également les participants à acheter des bouteilles de verre et à éviter le plastique. Concernant le pouvoir des citoyens, s'il est important d'éduquer les enfants, il faut également éduquer les adultes car, parfois, la

population ne comprend pas les enjeux. Les habitants se demandent pourquoi les agents municipaux utilisent des moyens mécaniques et non des pesticides. Il existe un manque d'information.

Grégory LEMKINE, Directeur du laboratoire Watchfrog

M. LEMKINE indique que le laboratoire Watchfrog est spécialisé depuis 12 ans dans la mesure et la détection des perturbateurs endocriniens, notamment dans les eaux. Le changement de sexe des amphibiens, qui est cause de leur disparition, peut être causé par 0,1 µg de pesticide. Or c'est exactement le seuil en dessous duquel l'eau est considérée comme étant potable. Ainsi, à ce niveau de présence dans l'eau, selon les normes définies sans tenir compte des perturbateurs endocriniens, l'eau est potable. L'opérateur cité préalablement reste ainsi convaincu qu'à 0,1 µg/litre d'atrazine, l'eau est potable. Il faut changer les mentalités. Il existe un grand nombre de solutions que les municipalités peuvent mettre en œuvre pour traiter les micropolluants (ozone, charbon actif ou nanofiltration). Un travail transversal sur les perturbateurs endocriniens à la mairie de Paris est nécessaire pour harmoniser les démarches des différents services et opérateurs.

Mondane JACTAT, Adjointe Santé et Politique de Prévention, Ville de Grenoble

Mme JACTAT demande aux intervenantes espagnoles de préciser la mesure concernant la réduction du trafic automobile, qui ne concerne pas les perturbateurs endocriniens. Elle souhaite par ailleurs savoir si les villes qui ont travaillé sur les perturbateurs endocriniens et sur la qualité de l'air intérieur ont défini des leviers communs. Enfin, elle s'enquiert de la manière dont il est possible de mesurer la diminution de l'exposition des habitants aux perturbateurs endocriniens.

Georges SALINES, Chef du Service Parisien de Santé Environnementale

M. SALINES répond que le laboratoire de la mairie de Paris dispose d'une longue expérience dans l'analyse des contaminants de l'air intérieur et plus particulièrement des composés organiques volatils, dans une optique cancérigène. De nouvelles méthodes visant à détecter toute une série de perturbateurs endocriniens y sont développées. Tout cela permet de pousser la réflexion sur les actions à mener pour obtenir une meilleure qualité de l'air et sur le niveau de preuve exigé par rapport aux bénéfices attendus. Les polybromés sont des retardateurs de flamme. Ils sont utiles car ils permettent de retarder les incendies. Les fragrances dans le musc synthétique, même avec un niveau de preuve faible, pourraient être éliminées.

Ruth ECHEVERRIA, Membre de la Fundacion Alborada

Mme ECHEVERRIA explique que l'air intérieur contient, selon les foyers, jusqu'à trois fois plus de polluants que l'air extérieur. La Fondation a rédigé un guide qui comporte des conseils d'amélioration de l'air, notamment dans les bureaux.

Kistiña GARCIA, Membre de Ecologistas en accion

Mme GARCIA ajoute que les perturbateurs endocriniens présents dans l'eau n'ont pas été définis mais qu'il s'agit d'un mélange, ce qui augmente le danger. Son objectif, en tant qu'écologiste, est de réduire l'exposition de la population et de ne plus retrouver aucun polluant dans l'eau.

André CICOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé

M. CICOLELLA annonce que le Réseau Environnement Santé organisera un colloque sur l'eau le 20 mars, à l'occasion de la journée mondiale de l'eau. Il confirme que le seuil de 0,1 µg/litre de pesticide dans l'eau correspond au seuil de détection analytique des années soixante et qu'il ne constitue en rien une sécurité. Les normes doivent être revues à l'aune des connaissances actuelles sur les perturbateurs endocriniens.



Deuxième Table ronde

Table ronde animée par Laurent EL-GHOZI, Président d'"Elus, Santé Publique et Territoires"

Ont participé à cette table ronde :

Karine CHAGNES, Membre du Comité pour le Développement Durable en Santé pour le projet "Hôpital sans perturbateurs endocriniens"

Damien CARÈME, Maire de Grande-Synthe

Valérie PICOT, Sage-femme, coordinatrice au Centre Hospitalier de Guéret du projet "une éco-maternité"

Frédéric DELANNOY, Maire d'Hornaing et Président de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent.

Anne LAFOURCADE, Ingénieure en santé environnementale, partie prenante du projet "crèche sans perturbateurs endocriniens"

Olga DIARTÉ, Ingénieure en santé environnementale, partie prenante du projet "crèche sans perturbateurs endocriniens"

Laurent STORME, Pédiatre néonatalogiste au CHRU Jeanne-de-Flandre de Lille



Laurent EL-GHOZI, Président d'«Élus, Santé Publique et Territoires»

M. EL-GHOZI remercie André CICOLELLA et le RES d'avoir organisé cette réunion passionnante. Il est chirurgien hospitalier à la retraite et élu de Nanterre depuis 1989. Il a été chargé successivement de la santé, de la prévention, des personnes handicapées et s'occupe actuellement des relations avec les universités. En 2005, il a créé, avec une douzaine de maires adjoints en charge de la santé, une association appelée « Élus, Santé Publique et Territoires » dont l'objectif est de développer des politiques locales de santé dans un cadre contractualisé avec l'État afin de réduire l'inégalité sociale et territoriale de santé. C'est aujourd'hui un réseau de 70 villes de toutes tailles, de toutes couleurs politiques et de toutes régions en France.

Le contrat entre la Ville et l'État repose sur le Contrat local de santé qui comporte un volet sur la santé environnementale (Contrat local santé environnement), déclinaison du contrat national (devenu programme national) et du Programme régional de santé. Force est de constater que la question des perturbateurs endocriniens n'est pas la priorité des PRSE. Un travail de plaidoyer auprès des ARS est nécessaire. La conviction d'Élus, Santé Publique et Territoires est que des actions peuvent être menées au niveau des communes moyennes ou intermédiaires. Il est possible d'agir à tous les niveaux si les élus s'engagent et si les populations se mobilisent.

Élus, Santé Publique et Territoires organise une journée nationale d'étude sur différents sujets. En 2009, l'association a publié un livre intitulé « Santé publique et Développement durable ». Il était à l'époque difficile de trouver des villes résolument engagées dans des politiques établissant un lien entre la santé publique et le développement durable. M. EL-GHOZI constate que les perturbateurs endocriniens sont devenus un sujet d'actualité, non seulement au niveau européen, mais aussi au niveau national, comme l'a montré la campagne présidentielle.

Non seulement la mobilisation des élus par les habitants est nécessaire mais il faut aussi que les villes soient en capacité d'agir. Les maires disposent d'une multitude de leviers qu'ils peuvent mobiliser. Il s'agit clairement d'une question de démocratie en santé et donc d'une question politique.

Damien CARÈME, Maire de Grande-Synthe



M. CARÈME explique qu'il n'attend plus rien du niveau national tant en ce qui concerne les perturbateurs endocriniens que sur le changement climatique. Il pense qu'il reviendra aux élus locaux de décider de mettre en œuvre ou non un certain nombre de politiques.

Les perturbateurs endocriniens ne sont pas la première préoccupation des habitants de sa commune, une ville industrielle née dans les années soixante pour les besoins de l'industrie. Grande-Synthe se situe dans la banlieue de Dunkerque. Le taux de chômage y est de 24 %. 30 % des foyers vivent sous le seuil de pauvreté et le revenu annuel moyen est de 9 600 euros. La préoccupation des habitants est donc de savoir ce qu'ils vont pouvoir manger et quel travail ils vont pouvoir trouver.

Il estime que le débat portant sur le pourcentage de bio dans les cantines est un débat d'hypocrites. La Ville de Grande-Synthe est passée à 100 % de bio, ce qui a induit une augmentation du coût de fabrication des repas de 20 % sans que cela soit répercuté sur le prix facturé aux familles. Le bio se retrouve aussi dans les résidences de personnes âgées et dans toutes les réceptions que la Ville organise. La nourriture est locale, ce qui génère moins de transports routiers. Il existe aussi des jardins partagés au pied des immeubles. Les services de la Ville accompagnent les habitants dans la culture de leurs produits alimentaires sans recourir aux produits phytosanitaires. La ville est « zéro phyto » depuis 1995. La présence de la nature en ville caractérise la commune suite à un choix politique qui remonte à une cinquantaine d'années. Grande-Synthe a été la capitale française de la biodiversité en 2010. Le respect de la nature et de la biodiversité est apprécié par les habitants pourvu qu'il soit procédé à de la pédagogie.

Avant les élections municipales de 2014, André CICOLELLA lui avait proposé de déclarer la Ville « sans perturbateurs endocriniens ». Ayant été élu au premier tour, il a engagé la Ville dans cette démarche. Les perturbateurs endocriniens ont été éliminés des crèches, des garderies et des écoles. Les ondes électromagnétiques et la qualité de l'air intérieur sont surveillées. Il s'agit d'une approche globale de tous les problèmes liés à la santé environnementale car la population subit totalement les inégalités de santé environnementale.

De plus, la Ville compose elle-même ses produits d'entretien, fabriqués à base de produits naturels. Si le recours à l'eau de javel pour désinfecter les lieux a surpris le personnel, il a été expliqué aux représentants du personnel en CHSCT que ce changement était bon pour leur santé. Les produits d'entretien sont également produits localement. Des ateliers de « fabrique de l'autonomie » ont été organisés dans le cadre de l'université populaire. Les habitants ont appris, à travers des relais associatifs, à fabriquer leurs produits d'entretien et leurs cosmétiques à base de produits ne contenant pas de perturbateurs endocriniens.

Dans quelques semaines, trois centimètres de cheveux seront coupés à 200 enfants et à 200 adultes dans le cadre d'une enquête. Les perturbateurs endocriniens et les pesticides seront ensuite recherchés chez eux. Un Comité scientifique comportant des personnes engagées dans la santé environnementale dans la région de Dunkerque ainsi qu'André CICOLELLA a été mis en place.

M. CARÈME souhaite brusquer les mentalités car un changement est nécessaire. Il faut démontrer qu'il est possible d'éliminer les perturbateurs endocriniens, que la situation peut s'améliorer. Les actions à mener ne coûtent pas plus d'argent. Il suffit de mettre en avant les sujets et d'y travailler. Les personnels sont, de toute façon, déjà présents. Il s'agit de choix politiques.

Frédéric DELANNOY, Maire d'Hornaing et Président de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

M. DELANNOY est maire de la commune d'Hornaing, située dans le même département, au cœur d'une Région qui connaît beaucoup de difficultés en matière de santé. Il est également président de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent, située dans le Douaisis, qui regroupe les 73 000 habitants du bassin minier.

La Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent est la première structure intercommunale de France à avoir délibéré pour s'engager dans la démarche « Villes & Territoires sans Perturbateurs Endocriniens ». Elle est également en convention avec l'association APRES (Association Promotion Recherche Environnement Santé), avec qui elle a signé une charte. M. DELANNOY remercie le Président de l'association, Paul CORDONNIER, les docteurs Brigitte et Michel SIMONOT et André CICOLELLA.

Une mobilisation citoyenne a alerté la Mairie sur le problème de la pollution environnementale en raison du fort taux de prévalence de cancers. Les indicateurs de santé de la Région sont en effet catastrophiques. Le taux de mortalité lié aux maladies chroniques y est supérieur de 23 % au taux national. Le Hainaut connaît une majorité de cancers des voies aérodigestives et du poumon, ainsi que de nombreux cancers professionnels liés à l'amiante, des problématiques liées au plomb de Metaleurop et plus généralement aux émissions des sites industriels. Le chantage à la taxe professionnelle et à l'emploi opéré sur le territoire pendant de longues années a été catastrophique.

La première action de la Mairie a consisté à mesurer l'impact de la pollution sur les indicateurs de santé du territoire. La centrale thermique d'Hornaing où des résidus bitumineux ont été brûlés au cours des années 1990 générant des gaz nocifs, dérogeant totalement aux normes environnementales. Cette centrale était la première en rejet de dioxyde de soufre et de poussières en suspension. À une époque, des farines animales y ont même été brûlées. Une mobilisation citoyenne s'est organisée et une association prenant en compte les problématiques de santé en lien avec l'industrie a été créée.

La pollution industrielle et les addictions au tabac et à l'alcool ont été désignées comme étant les premiers responsables. L'eau, les sols et l'air sont pollués. Douai a été classée parmi les agglomérations les plus polluées de France aux particules fines. Si l'espérance de vie continue à augmenter, l'espérance de vie en bonne santé diminue sur le territoire.

Suite à l'élection de 2014, il a été décidé d'instituer une vice-présidence en santé bien que les intercommunalités n'aient pas à exercer cette compétence. Un projet a été défini conjointement avec l'Association APRES. Un diagnostic du territoire, une stratégie et un

programme d'actions ont été mis sur pied puis il a été procédé à une évaluation générale de la démarche. Il est apparu fondamental d'informer les consommateurs des dangers des substances auxquelles ils sont exposés.

Des produits locaux ont été intégrés en restauration scolaire. L'un des restaurants a été labellisé centre d'excellence auprès du parc naturel Scarpe-Escaut et au niveau de la Région. 100 agriculteurs ont été dénombrés sur le territoire parmi lesquels 25 % effectuaient du circuit court, sans engrais chimiques. Un site de commande en ligne a été créé afin de mettre en lien ces agriculteurs avec les acheteurs publics. 30 % des produits servis dans les cantines scolaires sont ainsi des produits locaux.

Sur les perturbateurs endocriniens, il a d'abord été nécessaire d'apporter une information adaptée à tous les professionnels afin de relayer les messages de prévention et de limiter l'exposition du public. Les consommateurs ont été informés. La stratégie de communication vers les personnes fragiles est essentielle à l'appropriation citoyenne de cette problématique.

Deux conférences sur le thème de la qualité de l'air intérieur ont été organisées. 400 élus, professionnels de crèches, de garderies et professionnels de santé se sont déplacés. Des formations à l'utilisation de produits d'entretien respectueux de la santé, destinées aux services techniques, ont été organisées. Une mutualisation des commandes a été opérée. Un travail important avec le syndicat de collecte et de destruction des ordures ménagères est mené dans le cadre d'un programme « zéro déchet, zéro gaspillage ». Il s'agit d'une sensibilisation à l'entretien écologique, en lien avec l'initiation à la qualité de l'air. Des réunions d'information autour du bébé sont organisées à destination des assistantes maternelles. Des actions de reconquête de la qualité de l'eau sont conduites. L'objectif est d'agir avant que l'eau n'arrive dans les robinets, par un accompagnement agricole. Une réflexion a également été engagée avec les artisans du territoire dans la maîtrise de leurs rejets (garagistes, imprimeries, peintres, métiers de bouche). Un programme « zéro phyto » concerne toutes les communes de Cœur d'Ostrevent. La gestion différenciée est pratiquée sur les chemins de randonnée et la mise en place d'un espace Info Énergie est à l'étude.

M. DELANNOY estime qu'il n'est pas possible d'avancer sur ces sujets sans un engagement citoyen dès le départ. La sensibilisation des populations et l'aide d'experts permettent de s'engager dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens.

Laurent EL-GHOZI, Président d'"Elus, Santé Publique et Territoires"

M. EL-GHOZI observe que les deux témoignages se rapportent à des populations particulièrement précaires, touchées par la désindustrialisation, subissant une double peine : plus d'industrie mais permanence des polluants.

Karine CHAGNES, Membre du Comité pour le Développement Durable en Santé pour le projet "Hôpital sans perturbateurs endocriniens"

Mme CHAGNES présente C2DS, association de loi 1901 créée en 2006 par 17 membres fondateurs dont 14 directeurs d'établissement qui avaient pour objectif de mettre en commun leurs expériences et leurs actions en matière de développement durable et les partager avec les professionnels du secteur. L'association comprend aujourd'hui 500 établissements adhérents fédérés autour du développement durable, de tous statuts juridiques et tous secteurs d'activité confondus. Elle est pilotée par un conseil d'administration (23 membres bénévoles) et une équipe opérationnelle (5 salariés).

La mobilisation du réseau se traduit dans la pratique par les actions du C2DS suivantes : recenser les bonnes pratiques, faciliter leur diffusion et leur mise en œuvre. De son côté, l'adhérent identifie la ou les personne(s) ressource(s) dans son établissement, s'approprie les informations et les outils mis à sa disposition pour mettre en place la démarche.

Les outils et l'information s'organisent de la manière suivante, sur une dizaine de thématiques :

- diffusion de l'information ;

- partage d'outils ;
- proposition de formation ;
- promotion des bonnes pratiques des établissements ;
- défense des intérêts.



Le C2DS n'est pas un cabinet de conseil. Il ne formule pas de préconisations ni de recommandations mais il défend des intérêts afin d'avoir un impact sur les instances locales et nationales. L'association mène des campagnes thématiques adressées aux professionnels de santé pour engager les établissements à se mobiliser en interne. Chaque campagne est menée de la même façon, au travers de 10 actions, pour mobiliser le personnel, les patients, les résidents et les usagers.

La campagne "Etablissement objectif sans perturbateurs endocriniens" a pour but de proposer des solutions permettant de réduire ou supprimer les perturbateurs endocriniens du quotidien des professionnels de santé. On peut retenir parmi les 10 actions proposées :

- s'engager à informer le personnel féminin en âge de procréer des risques liés à l'exposition aux perturbateurs endocriniens ;
- substituer les dispositifs médicaux en plastique contenant des substances perturbatrices endocriniennes ;
- éviter les perturbateurs endocriniens dans l'alimentation ;
- privilégier les produits de soin et d'hygiène corporelle écolabellisés sans perturbateurs endocriniens.

Cette campagne a été lancée en 2015 et, à ce jour, près de 20 établissements sont signataires. Dès 2015, 42 % des établissements sanitaires et 29 % des établissements médico-sociaux interrogés avaient réduit voire supprimée l'utilisation de produits phytosanitaires dans le cadre du traitement des espaces verts et de l'entretien des plantes situées à l'intérieur.

Les établissements sanitaires et sociaux suivants se sont engagés :

- Hôpital privé nord parisien (95) ;
- Résidence Massy Vilmorin (91) ;
- CHRU de Lille (59) ;
- CH de Guéret (23) ;
- Centre lillois de réadaptation (59).

La campagne C2DS est le point de départ d'une démarche qui s'inscrit dans un projet global. Il existe également des initiatives plus isolées dans les établissements non-signataires qui choisissent de traiter une thématique en lien avec les perturbateurs endocriniens :

- Clinique Pasteur de Toulouse : potager aménagé sur le toit dont les produits sont mangés par les patients et le personnel ;
- Polyclinique de Blois (41) : travail sur une charte d'achat pour que les produits sélectionnés par les fournisseurs ne contiennent plus de perturbateurs endocriniens ;
- Polyclinique Saint-Côme (60) : ateliers d'information sur les produits de cosmétique à destination des bébés ;
- Clinique Clémentville (34) : arrêt des dispositifs médicaux contenant des phtalates depuis 2010 ;
- Polyclinique de Navarre (64) : ateliers nutrition destinés aux jeunes mamans.

Les trois mots les plus importants de cette campagne sont :

- information ;
- sensibilisation ;
- formation.

Laurent EL-GHOZI, Président d'"Elus, Santé Publique et Territoires"

M. EL-GHOZI, membre du conseil d'Administration de l'AP-HP, indique qu'il demandera au directeur général, lors du prochain conseil de surveillance, de rejoindre l'association.

Valérie PICOT, Sage-femme, coordinatrice au Centre Hospitalier de Guéret du projet "une éco-maternité"

Mme PICOT vit en Creuse, dans un milieu rural relativement préservé, par choix. Ce choix de vie, le personnel du Centre Hospitalier de Guéret a choisi de l'appliquer à la maternité. Les actions suivantes ont ainsi été mises en place :

- tri des déchets ;
- consommation locale ;
- utilisation de couches lavables ;
- choix de produits bio ;
- allaitement maternel ;
- utilisation de biberons en verre (bien avant la polémique sur le BPA).

L'arrivée d'un nouveau directeur a permis de développer les actions.

- 2014 : Information sur les perturbateurs endocriniens et mise en place d'un tri sélectif dans les chambres ;
- 2015 : Fondations du projet.
 - ✓ Mars : Présentation du principe de la démarche d'écomaternité.
 - ✓ Juin : Mise en place d'un atelier d'écomaternité au cours de la semaine du développement durable.
 - ✓ Décembre : validation du projet ;
- 2016 : Présentation du projet en commission (CASQ, COSEQ) et réunions d'encadrement.
 - ✓ Mai : Arrêt de la distribution des boîtes roses et des échantillons de produits de soins destinés aux nouveau-nés.
 - ✓ Juin : Diagnostic ECO MATER par l'association PRIMUM NON NOCERE.
 - ✓ Conférence d'André CICOLELLA.
 - ✓ Septembre : Constitution du Comité de Pilotage Ecomater avec des réunions pluridisciplinaires trimestrielles ;
- 2017 : Des avancées concrètes.
 - ✓ Entretien des locaux Pédiatrie et Maternité à l'eau.
 - ✓ Suppression de l'utilisation systématique d'absorbex en maternité.

- ✓ Rencontre avec l'ARS.
- ✓ Changement du marché des couches.
- ✓ Production d'un livret de conseils et d'information à l'attention des patientes.
- ✓ Participation à des ateliers nesting WECF.
- ✓ Organisation d'une journée portes ouvertes Eco Maternité afin de sensibiliser le public à la démarche.
- ✓ Octobre : organisation d'une formation animation nesting au sein de l'établissement.

Les ateliers suivants ont également été organisés :

- atelier de couches lavables ;
- atelier de massage de bébé ;
- atelier de portage de bébé.

Une éco maternité est une maternité bienveillante. Le personnel accorde du temps à ses patientes et les informe en s'abstenant de tout jugement.

Enfin, les actions suivantes ont aussi été déployées :

- animation d'ateliers nesting dans et hors les murs afin de porter cette information auprès des professionnels de santé, des assistantes maternelles et des futurs parents ;
- collaboration étroite avec tous les acteurs de la petite enfance ;
- changement des produits de soins destinés aux bébés ;
- nettoyage vapeur (incubateurs, etc.) ;
- utilisation réfléchie des molécules médicamenteuses en collaboration avec les médecins et les pharmaciens de l'hôpital.

Il est essentiel de changer les mentalités, depuis les soignants jusqu'aux soignés. Une maternité éco-responsable donne des clés aux parents, aux futurs parents et aux professionnels de la petite enfance pour qu'ils procèdent aux meilleurs choix au quotidien et limitent ainsi l'exposition des tout-petits à la toxicité environnementale. La maternité de Guéret est à échelle humaine, quasiment familiale, ce qui a grandement facilité le travail de maillage et de diffusion de l'information. Avec peu de moyens et beaucoup d'énergie, il est possible de parcourir un long chemin.

Anne LAFOURCADE, Ingénieure en santé environnementale, partie prenante du projet "crèche sans perturbateurs endocriniens"

Mme LAFOURCADE présente la politique « Ville santé Citoyenne » mise en place par la ville de Limoges dont l'ambition est d'être innovante sur ce type de sujets. L'expérimentation d'une crèche sans perturbateurs endocriniens a été réalisée à la fin de l'année 2016 dans le but de la dupliquer à terme à toutes les crèches de la Ville. L'ARS Nouvelle Aquitaine a soutenu financièrement la démarche et un travail a été effectué conjointement avec la Mutualité française afin de sensibiliser tous les agents.

Mme LAFOURCADE et Mme DIARTÉ ont été mandatées, en tant qu'ingénieurs en santé environnementale, pour réaliser la partie technique de l'étude expérimentale (audit et plan d'action). Elles avaient une certaine expérience en la matière dans la mesure où elles avaient travaillé avec l'ARS Nouvelle Aquitaine à l'édition d'un guide de recommandation destiné à limiter l'exposition des enfants aux substances les plus préoccupantes se trouvant dans les crèches.

Afin de procéder à l'audit des bonnes pratiques, elles sont parties des fiches de données de sécurité. Une stratégie d'évitement a été mise en place. Ainsi, partant du principe que des phtalates se trouvaient probablement dans les produits parfumés, ces produits ont par exemple été évités. Elles se sont également penchées sur les pratiques de nettoyage, d'aération et sur les modes de ventilation.



147 points d'amélioration possible dans une crèche ont été identifiés dont 34 étaient faciles à mettre en œuvre sur-le-champ. D'autres points nécessitaient du temps ou de l'argent. Ces points ont été hiérarchisés en collaboration avec les services de la Ville dont la volonté affichée était de limiter l'exposition au quotidien des enfants et d'influencer le débat public.

Une grille se répartissant en 5 grandes actions et 20 points clés a été établie. Les 5 actions sont les suivantes :

- nettoyer sans polluer et sans se polluer ;
- des achats exigeants ;
- jouer plus simplement (moins de produits industriels) ;
- mieux dans son assiette (qualité de l'alimentation) ;
- mieux respirer (qualité de l'air intérieur).

Concernant l'action sur le nettoyage, le travail a consisté à trier les produits, à s'interroger sur les labels, à intégrer des critères de santé environnementale dans les marchés et à recourir à des appareils à vapeur pour nettoyer les crèches. Mme LAFOURCADE indique qu'il est possible de trouver dans la totalité des crèches des jouets interdits aux moins de trois ans. Il a ainsi fallu augmenter les exigences dans ces choix.

Olga DIARTÉ, Ingénieure en santé environnementale, partie prenante du projet "crèche sans perturbateurs endocriniens"

Mme DIARTÉ indique qu'à Limoges, dans le cadre de l'action « Mieux respirer », elle a collaboré avec une équipe composée d'un architecte et d'un ingénieur en charge des travaux déjà sensibilisés au problème des perturbateurs endocriniens. Ils ont estimé qu'il fallait considérer en priorité les revêtements de sol ainsi que la peinture dans les salles d'activité et dans les dortoirs. Elle a ainsi préconisé une peinture en phase aqueuse avec un liant minéral permettant la perspiration. Une réflexion à long terme sur les travaux a également été menée. L'entreprise de peinture, réticente au départ en raison du surcoût que représentait le choix de peinture, s'est finalement réjouie de la facilité d'exécution de celle-ci. Elle l'a ainsi utilisée pour trois chantiers qui étaient en cours à Limoges : un relais d'assistantes maternelles, un restaurant scolaire et la restructuration d'une école maternelle.

Mme DIARTÉ conclut que l'information mène aux bonnes pratiques.



Laurent STORME, Pédiatre néonatalogiste au CHRU Jeanne-de-Flandre de Lille

Le Pr STORME explique que la santé est en partie génétiquement programmée du jour de la fécondation jusqu'au jour de la mort et que cette programmation est impactée par l'environnement. Plus l'exposition à un environnement défavorable est précoce, plus l'impact sur la santé à l'âge adulte sera important. C'est pendant les 1 000 premiers jours de vie, depuis le jour de la fécondation jusqu'à l'âge de 2 ans, que se conditionne notre santé future.

C'est ainsi l'épigénétique qui va programmer notre santé future. Toutes les maladies chroniques sont programmées au cours de cette période par différents facteurs. Les cosmétiques qui contiennent, pour une bonne part, des perturbateurs endocriniens, font partie des facteurs de l'environnement susceptibles d'avoir un impact sur la santé. De même, à l'hôpital, les bébés sont exposés aux perturbateurs endocriniens au travers de tubes, de perfusions, de pansements, etc.

Le Pr STORME a participé à la constitution, dans les Hauts-de-France, d'une fédération hospitalo-universitaire qui regroupe toutes les équipes de recherche qui travaillent sur le sujet ainsi que les grands hôpitaux de la Région. Tous ces chercheurs travaillent sur des produits de substitution. Il convient en effet de s'assurer que les produits de remplacement des phtalates, par exemple, ne sont pas toxiques. Des psychiatres travaillent également sur la motivation au changement de comportement. Il ne suffit pas, par exemple, de dire qu'un produit cosmétique est toxique pour qu'une mère change de pratique. La « recherche translationnelle » réunit ainsi différents spécialistes, depuis des chercheurs fondamentaux jusqu'à des épidémiologistes. Il ne suffit pas de vouloir supprimer les perturbateurs endocriniens, il faut savoir par quoi les remplacer et comment faire changer les habitudes.

Une participante

Une participante félicite le Centre hospitalier de Guéret qui lui donne envie d'être maman bien qu'elle n'en ait plus l'âge. Elle remercie également tous les élus et exprime son regret de ne pas bénéficier de tels élus dans le Val d'Oise.

Sylvie BABAJKO, Chercheur à l'INSERM

Mme BABAJKO travaille sur l'impact des perturbateurs endocriniens sur les dents. La prise en compte des perturbateurs endocriniens est complexe car l'étude de leur activité est

toujours en cours. Les substituts aux perturbateurs endocriniens ont souvent des activités moindres mais, combinés, ils aboutissent aux mêmes facteurs perturbants. La recherche est un partenaire indispensable car il est nécessaire d'identifier les nouvelles molécules qui peuvent avoir le même type d'activité de perturbation endocrinienne.

André PICOT, Président de l'Association Toxicologie Chimie

M. PICOT explique qu'il a fourni de la documentation à sa coiffeuse pendant des mois sur le danger que représentaient les perturbateurs endocriniens et il s'est aperçu qu'elle avait pris le temps de la lire et qu'elle avait convaincu d'autres commerçants de faire un effort. Ainsi, les petits grains de sable peuvent devenir des dunes. Il se réjouit par ailleurs de l'intervention de sa collègue de l'INSERM, car s'il a apprécié toutes les interventions, il regrette que peu de scientifiques aient participé au colloque.

Anne VIENNEY, Conseillère municipale déléguée à la Lutte contre les pollutions, Ville de Fontenay-sous-Bois

Mme VIENNEY souhaite des informations sur la toxicité éventuelle des terrains de football synthétiques constitués de granulés de pneu recyclable et s'enquiert des possibles alternatives.

Damien CARÈME, Maire de Grande-Synthe

M. CARÈME répond qu'il existe des terrains synthétiques constitués à partir de bouchons de liège.

Frédéric DELANNOY, Maire d'Hornaing et Président de la Communauté de Communes du Cœur d'Ostrevent

M. DELANNOY estime que les Régions et départements français doivent cesser de financer les terrains synthétiques.

Un participant

Un participant souhaite savoir s'il dispose de l'autorisation de citer les différents intervenants et d'utiliser leurs documents, les rapports que l'association environnementale dont il est membre entretient avec les élus de sa ville du Pas-de-Calais étant conflictuels.

Laurent EL-GHOZI, Président d'"Elus, Santé Publique et Territoires"

M. EL-GHOZI répond que, s'agissant d'un colloque public, tout ce qui y est dit est public et utilisable.



Conclusion

Brune POIRSON

Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire

André CICOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé

M. CICOLELLA est heureux d'accueillir Brune POIRSON à qui il a fait un compte rendu de cette réunion de très haut niveau et de très grande intensité. Il indique que les échanges d'expériences étaient passionnants et il se réjouit de noter un véritable enrichissement des pratiques. La mobilisation de la société civile et des collectivités locales est notable. Le Parlement européen joue son rôle. Il attend que le niveau national joue son rôle.



Brune POIRSON, Secrétaire d'État auprès du Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire

Mme POIRSON salue le Réseau Environnement Santé et son Président, André CICOLELLA.

Au-delà des actions réglementaires européennes et nationales relatives aux substances et produits chimiques, la mobilisation des citoyens mais aussi des Villes et des territoires est désormais essentielle dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens. Les perturbateurs endocriniens ne constituent pas une simple question de santé publique : il s'agit bel et bien d'un défi majeur et atypique.

La France s'est montrée pionnière dans la lutte contre les perturbateurs endocriniens par son travail de fond sur ces questions, symbolisée par son action sur le bisphénol A. La France a sans relâche insisté pour qu'une définition exigeante des perturbateurs endocriniens soit arrêtée au niveau européen. Bien que les textes réglementaires l'aient imposé depuis 2013, l'Europe reste à ce jour sans critères officiels permettant de faire entrer en vigueur une interdiction des substances reconnues comme perturbateurs endocriniens dans les pesticides. Dans ce contexte, la France prend acte du vote récent du Parlement

européen sur la définition des perturbateurs endocriniens, ainsi que de la demande formulée par le Parlement à la Commission de soumettre sans délai un nouveau projet de règlement. Le Gouvernement français invite la Commission européenne à soumettre une nouvelle proposition ambitieuse et rigoureuse. Dans ce contexte, Nicolas Hulot et elle-même ont écrit au Commissaire européen compétent pour lui demander de remettre sur la table, sans délai, une nouvelle proposition prenant notamment acte de la nécessité de revenir sur la question des exemptions.

Au-delà des pesticides, la question des perturbateurs endocriniens concerne l'environnement quotidien et les produits de consommation courante : alimentation, emballages alimentaires, cosmétiques ou encore jouets. Nicolas Hulot interviendra ce vendredi à Bruxelles, devant ses homologues et la Commission européenne, pour demander un haut niveau d'ambition dans ce domaine.

Dès l'été, l'information du public sera considérablement renforcée. Cela se traduira notamment par un site Internet dédié avec des exemples concrets et des conseils personnalisés, ainsi qu'une campagne de communication visant à toucher tous les citoyens. Une journée nationale sur les perturbateurs endocriniens sera par ailleurs organisée en 2018 et permettra de mettre en valeur les enjeux sanitaires et environnementaux mais aussi des outils pour permettre à tous les Français d'accéder à une bonne information et d'adopter les gestes pour réduire leur exposition à ces substances. Dans ce contexte, seront étudiées avec les autres ministères concernés les possibilités techniques et juridiques pour mettre en place un étiquetage identifiant la présence de perturbateurs endocriniens dans les produits de grande consommation. Enfin, la liste des produits « pesticides » qui contiennent des substances identifiées par la Commission européenne comme potentiellement perturbatrices endocriniennes a été rendue publique.

La première stratégie nationale sur les perturbateurs endocriniens est arrivée à terme et elle fait l'objet d'une évaluation. Le rapport d'évaluation de cette stratégie sera rendu public et donnera lieu à une large concertation avec les parties prenantes afin de décider des nouvelles actions à engager pour les prochaines années.

En matière d'expertise et d'encadrement réglementaire, à la demande du ministère, l'Anses poursuivra un programme ambitieux d'évaluation de substances visant à leur encadrement dans le cadre des règlements REACH et CLP, à l'instar de la démarche initiée sur le bisphénol A.

Enfin, pour avancer dans la connaissance des effets sanitaires et environnementaux des perturbateurs endocriniens, les efforts de recherche doivent être accrus. Aussi, en complément des crédits d'ores et déjà disponibles, elle a décidé d'affecter en 2018 deux millions d'euros de son département ministériel au financement d'un programme de recherche sur les perturbateurs endocriniens. Ce montant viendra en addition des sommes consacrées chaque année par l'Anses dans le cadre du programme national de recherche en environnement santé travail (PNREST). Il fera l'objet d'un appel à projets spécifiques dans le cadre de ce programme, pour ouvrir le plus largement possible ce financement aux meilleures équipes de recherche.

Le Ministère inscrira la santé environnementale dans la future stratégie de santé, qui sera élaborée en cette fin d'année, conformément aux préconisations du Haut-Conseil de santé publique.

Le Groupe Santé-Environnement (GSE), auquel le RES participe activement, sera très prochainement réuni, en présence des deux Ministres, pour débattre des priorités à inclure dans une feuille de route santé-environnement et dans la stratégie nationale de santé.

Les États généraux de l'alimentation doivent être l'occasion de trouver le chemin qui permet d'apporter :

- les garanties nécessaires sur la protection des citoyens ;
- les conditions techniques et économiques soutenables pour les acteurs concernés ;

- une vision commune et partagée.

Tous ces éléments témoignent de l'action forte du gouvernement sur l'enjeu majeur que constituent la santé-environnement et les perturbateurs endocriniens. Cette action constitue le socle des nécessaires progrès en matière de réduction de l'exposition de l'environnement et des citoyens à ces substances préoccupantes. Elle doit aussi être accompagnée de développements technologiques et d'actions d'accompagnement industrielles ambitieuses. Cependant, cette action suppose aussi l'engagement citoyen de chacun dans le cadre des villes et territoires.

André CIOLELLA, Président du Réseau Environnement Santé

M. CIOLELLA indique que tout le monde aura apprécié les engagements pris par Mme POIRSON et qu'ils pourront continuer à travailler ensemble dans cette perspective.

